

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 23

Artikel: Discours prononcé sur la Plaine de Plainpalais
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trou d'obus rempli d'eau. Puis c'est une course de quelques mètres et il se jette à terre la tête en avant dans le boyau en forme de z allongé qu'il faut traverser en rampant sous l'œil vigilant du juré qui se tient dans son trou et marque une pénalisation aussitôt qu'un casque ou un derrière trop proéminent apparaît au-dessus de la sape. C'est certes la partie la plus fatigante de ce concours qui nécessite une longue et minutieuse préparation. Libéré de cet obstacle, le concurrent traverse maintenant en équilibre sur un tronc d'arbre un fossé rempli d'eau boueuse et jaunâtre; certes, il fait chaud sous l'habit militaire et un petit bain serait le bienvenu, mais aussi dans cette eau saumâtre, un plongeur ne doit rien avoir de très agréable, c'est ce qu'on peut lire sur la figure du concurrent aux traits crispés pendant la traversée. Ensuite, c'est le saut de la haie qui, sans être difficile, demande néanmoins un effort assez conséquent si l'on considère l'état de fatigue réel dans lequel se trouve déjà le concurrent. Puis, la haie franchie, c'est le lancement de trois grenades dans la tranchée finale depuis un trou d'obus dans lequel le concurrent s'affale plutôt qu'il ne saute. Un jet, deux jets, trois jets plus ou moins réussis et enfin une dernière course à travers les pièges à pieds et c'est la dégringolade dans la tranchée ennemie qui marque l'arrivée et qui a été conquise malgré tous les obstacles qui la défendaient.

Ce concours très spectaculaire exige du concurrent un sérieux entraînement et il faut féliciter sans réserve ceux qui s'y classèrent en bon rang, car si la souplesse joue un grand rôle, il faut être aussi résistant et bien en souffle. Un nombreux public se massa autour des barrières et ne ménagea ni ses applaudissements, ni ses encouragements à nos valeureux sous-officiers, et ce ne fut que justice.

* * *

Concours pour automobilistes. Camions et voitures sont alignés sur l'emplacement de concours, chauffeurs et aide-chauffeurs à droite de chaque machine. Un coup de sifflet retentit et c'est alors une fourmilière qui se réveille, les capots sont ouverts avec fracas, les mains plongent dans le moteur et en palpent fébrilement les organes détraqués pour trouver aussi rapidement que possible la panne que le jury a imaginée quelques instants auparavant. La sueur ruisselle sur les fronts penchés sur le moteur, l'aide-chauffeur essaie à tout instant sur les indications de son camarade de mettre en marche la machine rebelle. Vains efforts, peine inutile, il faut trouver autre chose, les groupes s'énervent, s'affairent, vérifient d'un regard furtif où en est la voiture ou le camion voisins. Enfin, tout à coup au bout de la colonne, un moteur vombruit dans un bruit assourdissant, un concurrent a trouvé la panne et a pu mettre sa machine en marche. C'est alors dans un cliquetis de ferraille le capot qui se referme, les outils qui rentrent dans leurs caisses et enfin le chauffeur qui, dans une course folle, va annoncer sa machine prête à un officier posté à 50 mètres de là.

Un bravo pour nos chauffeurs, ce sont des as!

* * *

Ecole de pièce et de tir. « Surveillance, dérive plus 50! » A ce commandement, le brave petit canon de 7,5 prend la direction voulue sur les indications du pointeur en direction l'œil collé à sa lunette. Les servants sont à leur poste, attentifs au moindre commandement du chef de pièce et les jurés contrôlent qui le tambour, qui l'angle de site. « Toute la batterie, durée 170, bond plus 4, distance 200, bond plus 4, feu à droite, 1 coup! » Les chiffres sont posés, les niveaux jouent, le chargeur

introduit son projectile dans la bouche à feu et, au commandement du chef de pièce: feu! le coup part... Qu'ils sont donc précis nos artilleurs et combien leurs mouvements sont réglés jusque dans leurs moindres détails!

Dans le public qui se presse autour de l'enceinte, de vieux artilleurs soupirent et pensent au temps de leur vingt-ans, au temps de leur école de recrues et de leurs cours de répétition. Seul le souvenir subsiste, mais il est là, vivant pour l'éternité et ceux qui n'ont jamais fait de service se prennent à le regretter amèrement. Nous les comprenons et croyons sans peine...

* * *

Nous voudrions, en terminant, mentionner le succès obtenu par les différentes manifestations qui se sont déroulées en dehors des concours, le vendredi la réception de la bannière, le dimanche les cultes, la présentation des drapeaux, le cortège et enfin chaque soir le spectacle « Visions d'histoire ».

Le cortège qui réunissait près de 5000 participants fut de toute beauté et obtint tout au long de son parcours un succès légitime, le public enthousiasmé lançait des fleurs à profusion et acclamait joyeusement les groupes les mieux réussis. Une escadrille de trois Fokker et de trois Dewoitine venue tout exprès de Dübendorf survola le cortège et apporta le salut ailé de la cinquième arme, et enfin les autorités militaires, parmi lesquelles nous avons noté au hasard du crayon la présence de MM. les colonels cdt de corps Biberstein, Guisan et Wille, les colonels div. von Muralt, Tissot, de Diesbach et Prisi, du colonel Marcuard, cdt de la Garnison de St-Maurice, et de tant d'autres que le manque de place nous empêche de mentionner, saluèrent les sections et les bannières qui défilèrent dans une tenue irréprochable à la Place Neuve, devant le Théâtre sur les marches duquel étaient massés le groupe des officiers supérieurs et celui des autorités fédérales et cantonales.

Nous n'oublierons jamais ce spectacle grandiose que Genève ne reverra probablement pas avant longtemps. Ce que le « Travail » a appelé un fiasco fut un succès sans précédent et nous sommes fiers d'avoir mené à bien une tâche que, seuls des dévouements sans limite, tels que l'on n'en trouve que dans les sociétés militaires, permettent de réaliser de façon aussi parfaite et avec autant de simplicité.

L'ASSO a mérité de la patrie, que son œuvre soit féconde et prospère, c'est le vœu de tous ceux qui assistèrent à ces journées inoubliables de travail, de fête et de patriotisme.

E. N.

Discours prononcé sur la Plaine de Plainpalais

par Monsieur Albert Picot, vice-président du Conseil d'Etat genevois

Sous-officiers de l'armée suisse,
Chers concitoyens et confédérés,

Je suis heureux de vous apporter ici au nom du Conseil d'Etat, au nom de la population genevoise le salut patriotique du Canton de Genève. Nous nous félicitons de vous voir cette année dans nos murs. Nous nous réjouissons du succès de votre fête. Nous faisons des vœux chaleureux pour l'activité si utile de votre société.

Dans les sous-officiers nous saluons un élément essentiel de la bonne marche de notre armée. Du caporal au sergent-major, du brigadier au marchef nous reconnaissons ces cadres qui au cantonnement, dans les longues marches, sur le terrain constituent l'armature des compagnies, des batteries et des escadrons, ceux qui insufflent le courage, ceux qui savent comprendre et traduire les ordres supérieurs, ceux qui, camarades et frères du simple soldat, sont près de lui pour l'entraîner à l'heure du danger. La Société des Sous-

officiers a su grouper toutes ces forces utiles et, entre les périodes de service, elle maintient à la hauteur l'instruction, le moral, l'enthousiasme de ses membres. Elle mérite une haute estime et les autorités genevoises, Conseil d'Etat et Grand Conseil, ont tenu par un geste modeste mais effectif à reconnaître sa mission.

Si l'on veut bien situer aujourd'hui le rôle des sous-officiers et celui de l'armée suisse en général, il faut se reporter à 19 ans en arrière, à cette date d'août 1914 où la guerre a éclaté à l'ouest et à l'est de l'Europe et où le peuple suisse s'est levé comme un seul homme pour couvrir ses frontières. Pendant quatre ans l'armée s'est exercée, l'armée a veillé et la Suisse a échappé aux horreurs de la guerre. Officiers, sous-officiers et soldats, solidement attachés à leur obscur devoir ont protégé la population tout entière, ont protégé le travail national, ont garanti la paix.

L'armée, pendant ces années tragiques a protégé toute la population, même ceux qui, aujourd'hui, oublieux des services rendus, essaient de créer un fossé entre le peuple suisse et l'armée suisse.

Ces jours derniers des hommes ont élevé la voix pour protester contre votre réunion et prétendre qu'elle n'était pas de mise dans la Ville de la Société des Nations.

Parmi ceux qui ont soutenu cette thèse nous voyons la figure sinistre des émissaires qui reçoivent de Moscou le mot d'ordre étranger. Nous ne discuterons pas avec eux. Mais aux idéalistes sincères, aux chrétiens loyaux, qui croient voir dans votre activité une atteinte aux efforts faits dans le monde pour une paix véritable, nous répondrons en dénonçant leur erreur.

Le soldat suisse ne s'exerce pas pour faire une œuvre de rapine et de conquête. Le soldat suisse s'exerce pour protéger son foyer, sa famille, ses enfants, sa patrie.

L'armée suisse a une tâche défensive. Elle l'a remplie dans le passé. Elle la remplira s'il le faut dans l'avenir, fidèle à l'idéal de ses ancêtres.

La Société des Nations, à laquelle le peuple suisse a adhéré le 16 mai 1920 est une union de peuples libres destinée à assurer la paix contre tout agresseur conquérant. La Société des Nations n'a jamais proclamé que le droit doit se laisser abattre par la force brutale. En face de ceux qui prétendent au droit de la force il faut opposer la force mise au service du droit. Si les nations pacifiques sont prêtes à se battre pour le droit, les nations de proie n'oseront plus déclencher la guerre.

La Suisse en adhérant au Pacte n'a pas renié la mission de son armée. Bien au contraire par la Déclaration de Londres elle a proclamé qu'en défendant le sol sacré de la patrie elle défendrait aussi l'idéal du droit des peuples.

Malgré toutes les difficultés, malgré tous les obstacles la Suisse conserve sa foi à l'idée de la réalisation de la paix par la collaboration intelligente des nations unissant leurs efforts pour créer un régime de droit. Mais lorsque cet idéal est bafoué sur plusieurs points de la planète, c'est un devoir pour notre pays de conserver une armée et de faire pour elle les sacrifices nécessaires.

Ceux qui sont morts à Morgarten pour consacrer l'indépendance naissante de la Suisse, ceux qui sont morts sur les murs de cette ville de Genève à l'Escalade en 1602 pour sauver sa liberté; ceux qui sont morts à Neueneegg et à Stans en 1798 pour sauver l'honneur suisse, ceux qui ont protégé le pays en 1870 et en 1914 nous commandent de rester fidèles au drapeau. Leur armée n'était pas pour eux une idole sauvage à laquelle il fallait sacrifier son idéal religieux et moral. C'était l'armée de leur peuple, l'armée de notre peuple, le bras fort et vigoureux de la nation qui affirme au centre de l'Europe son droit à l'existence et sa volonté de vivre.

C'est avant tout l'armée de ceux qui s'oublient eux-mêmes, qui se dépouillent de l'égoïsme personnel et qui offrent, en toute simplicité, leurs santés et leurs vies à celle que nous aimons, à la patrie chérie et respectée.

Sous-officiers genevois et confédérés, enfants du peuple suisse je vous salue au nom du peuple de Genève.

Nous vous remercions d'affirmer par votre activité noble et vaillante, votre foi dans les destinées immortelles de la nation.

Discours prononcé par M. le conseiller fédéral Haeblerlin sur la Plaine de Plainpalais

Sous-officiers, concitoyens!

Sous-officiers de l'armée suisse, le Conseil fédéral vous adresse son salut patriotique. Par mon organe, il vous remercie de l'avoir invité à votre manifestation solennelle dans la belle Genève. Il présente aussi toutes ses félicitations à la section de Genève qui célèbre, aujourd'hui, le soixante-quinzième anniversaire de son existence. Votre réunion, vous ne

la qualifiez pas de « fête » et vous avez raison; car ce qui caractérise ces quatre journées, ce sont non pas de vaines réjouissances; mais, quelle que soit votre gaieté, la volonté d'accomplir avec sérieux un travail de soldats. C'est de ce travail que vous fournissez en trente concours chaudement disputés que nous vous félicitons chaleureusement et nous serons la main aux vainqueurs comme à ceux qui ont succombé avec honneur.

Nous nous plaisons à reconnaître hautement tout ce que vous déployez de bravoure, d'énergie, de discipline et d'intelligence, et vous pouvez revendiquer avec fierté pour vous ce témoignage de notre satisfaction, vous, les sous-officiers qui formez l'armature d'acier dont le fonctionnement régulier confère à notre armée populaire, au repos ou en marche, en temps de guerre ou de paix, la solidité ou, s'il le faut, l'élasticité nécessaire. Par là, vous incarnez l'idée de l'armée suisse de milices peut-être mieux encore que les officiers appelés aux fonctions supérieures ou que la grande masse des soldats. C'est pourquoi mes paroles dépassent aujourd'hui le cadre de cette assemblée et s'adressent aussi à l'armée suisse tout entière, que vous représentez.

Quiconque vous voit à l'œuvre apprend d'abord ceci: *notre armée n'est pas un jouet*. Vous ne jouez pas aux soldats. Vous n'êtes pas des traîneurs de sabres, ni des fanfarons. Sous l'uniforme, vous n'abdiquez pas l'esprit travailleur du citoyen en civil et vous demeurez solidaires avec lui. Mais vous voulez être pris au sérieux lorsque vous répondez à l'appel du pays, quelle que soit la tâche à remplir. Et, lorsque vous la remplissez vous êtes en droit d'exiger pour vous comme pour cette tâche le respect dû à l'accomplissement du devoir. Aussi avez-vous raison de vous indigner lorsqu'on cherche à interpréter votre service commandé ou l'activité que vous vous imposez librement pour parfaire votre formation militaire comme une provocation dirigée contre vos compatriotes en civil.

Votre *uniforme* n'est pas un jouet. Il est à la fois l'habit d'honneur et de travail qui vous caractérise comme les membres d'un tout uni pour la défense et la protection communes. Quiconque salit votre uniforme porte atteinte à l'idée du peuple en armes pour défendre son indépendance; avec vous, tous les bons citoyens repousseront comme il convient de telles attaques. Et vous honorerez vous-mêmes votre uniforme, non seulement en le soignant extérieurement, mais aussi en évitant de le ridiculiser par des fanfreluches ou les extravagances de la mode.

Votre *arme* n'est pas un jouet. Elle vous a été confiée pour que là où la troupe intervient le pays fasse respecter son droit au maintien de l'indépendance vis-à-vis de l'étranger et au maintien de l'ordre à l'intérieur. Le soin d'apprécier quand les conditions requises pour la mise en œuvre des forces militaires sont remplies incombe, non pas à la troupe elle-même, mais aux pouvoirs civils compétents pour déclarer la guerre ou ordonner la mobilisation. Sur ces autorités, qui ont été choisies conformément aux lois de notre Etat démocratique, pèse la lourde responsabilité d'empêcher qu'il soit abusé des puissants moyens de l'armée; elles accompliront leur devoir comme vous remplirez le vôtre. Et nous tous, nous sommes responsables d'un autre élément encore: l'armée comme telle ne doit pas faire de politique ni être livrée aux influences politiques. En elle doivent pouvoir se manifester toutes les croyances, toutes les conceptions qui sont protégées par notre Constitution fédérale. Combien de merveilleux souvenirs militaires, vieux de plusieurs dizaines d'années, me lient, moi protestant, à de chers camarades catholiques! Et, si j'ai souvent eu l'occasion d'observer le travail exemplaire de soldats juifs, j'ai aussi pu constater — et même dans une grande mesure — que, vers la fin des mobilisations, ces pénibles périodes de service qui étaient à la fois service actif et service d'instruction, les éléments socialistes de l'armée accomplissaient leur devoir non seulement d'une manière satisfaisante extérieurement, mais avec un zèle incontestable. Nous ne voulons ni ne pouvons nous passer d'aucun de ces éléments précieux de notre peuple en armes. Ce qu'on ne peut pas tolérer dans l'armée, c'est le refus de servir et c'est l'incitation au refus de servir qui provoque sans scrupules dans l'esprit du soldat des conflits de conscience, l'induit en tentation et peut lui attirer de graves sanctions. A cet égard, il faut que le Code pénal intervienne en plus de l'éducation militaire pour protéger l'armée et chacun de ses soldats. Et il en sera ainsi. De sévères prescriptions seront promulguées contre le recours à la violence, de façon à empêcher dans la mesure du possible que des troupes doivent encore être levées pour le maintien de l'ordre intérieur, qui est à la tâche la plus dure de notre armée de milices.

Un autre devoir nous incombe encore à votre égard, si l'on veut que vous soyez fiers de votre arme: celui de vous munir